

Des habitants des camps de Calais
c/o Plateforme de Services aux Migrants
Maison de la Vie Associative de Dunkerque
Rue du 11 novembre 1918
59140 Dunkerque
Réponse souhaitée par courrier ou par mail :
sensibilisation@psmigrants.org

Monsieur le Sous-Préfet de Calais
Sous-préfecture de Calais
9 esplanade Jacques Vendroux
62100 Calais

A Calais, le 23 juillet 2019

Monsieur le Sous-Préfet,

Nous, les habitants des camps de Calais, aimerions participer aux réunions que vous organisez avec les associations qui nous viennent en aide. Ces réunions sont très importantes pour nous, parce que nous trouvons que nous sommes les plus concernés. Comme vous le savez, des réunions entre les autorités et les exilés – les représentants des différentes communautés présents sur la « Jungle » de Calais – avaient régulièrement lieu en 2016. Elles étaient particulièrement bénéfiques au dialogue car elles permettaient d'éviter les confusions et de transmettre des informations claires à nos communautés. Nous trouvons dommageable que ce lien ait été rompu.

Comme vous le savez, nos conditions de vie sont inhumaines et indignes. Nous vivons comme des animaux cachés dans des bois, notre seule propriété est notre tente et notre sac de couchage. Nous sommes venus à Calais avec l'espoir d'avoir la liberté, la sécurité et un meilleur accueil comparé à la souffrance à laquelle nous étions confrontés dans nos pays d'origine. Mais ce qui nous a attendu, ce sont les violences policières quotidiennes, la pression des évacuations quotidiennes ainsi que les expulsions définitives. Tout ceci nous force à vivre dans des mauvaises conditions d'hygiène : nous n'avons pas de benne à ordures. La municipalité est pourtant forcée de mettre en place des bennes dans lesquelles nous pouvons jeter nos déchets pour éviter le surpeuplement de rats.

Nous voudrions vous rappeler, Monsieur le Sous-Préfet, que comme tout être humain nous voudrions avoir un meilleur avenir. Nous voudrions vous rappeler que la France est un des pays qui a signé la convention de Genève. Cela veut dire qu'elle doit respecter les droits fondamentaux des personnes réfugiées. Le fait que la majorité des demandes d'asile soient rejetées par la France et par les pays européens contraint les personnes exilées à être des nomades à qui aucun droit n'est accordé.

Ce qui nous empêche de sortir de cette misère c'est le règlement Dublin. Voici la traduction d'une lettre rédigée à votre attention par l'un d'entre nous, dont la version originale figure dans ce courrier. Elle illustre les conséquences de ce règlement que nous subissons.

« Voici l'histoire d'exilés africains.

Apparemment je ne peux pas demander l'asile ici encore une fois, parce que je l'ai déjà fait dans un autre pays et ils m'ont rejeté après deux ans. Maintenant je ne peux pas faire confiance à aucun pays, où se répétera le même scénario. Et j'ai des gros problèmes de famille, auxquels

personne ne prête attention depuis trois ans. Si je n'avais pas de problème dans mon pays je n'hésiterais pas à y retourner. Mais j'ai de réels problèmes, laissez-moi vivre. La réalité, personne ne nous regarde comme des humains. Je suis humain, j'ai le droit d'avoir une bonne vie pour mes enfants, en Europe. J'ai vraiment perdu espoir et j'ai besoin d'aller en Angleterre pour accomplir mon rêve. Personne ne me causerait d'ennuis et je pourrais vivre comme un humain.

Je suis désolé de ne pas pouvoir écrire mon nom. »

Les gens arrivent à Calais avec l'espoir de traverser la manche parce que ça leur semble être la dernière solution. L'accord Dublin est aussi praticable en Angleterre, cela montre que la misère n'a pas de fin.

Il n'existe même pas de protection pour les mineurs alors qu'en France la scolarisation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. La demande de la part des exilés d'aller à l'école est très importante. Cela éviterait aussi aux personnes d'avoir des problèmes physiques et mentaux, donc d'améliorer leurs conditions de vie. Tout comme un jeune français, les exilés aimeraient aussi avoir des formations pour obtenir un travail dans le futur. Cela leur donne la liberté d'être indépendant.

En parallèle, je tiens à vous dire, monsieur le sous-préfet, que parmi nous se trouvent des personnes avec des qualifications qui pourraient être utiles pour la France. Alors que le fait de ne pas nous laisser l'opportunité de nous intégrer nous empêche d'exercer notre métier qu'on aime et que nous sommes capables d'exercer. Parmi nous il y a des architectes, instituteurs, médecins etc.

Nous voudrions vous dire qu'il n'y a aucune personne qui quitte son pays par plaisir. Le fait est que ces personnes en fuite sont en danger, sachant qu'elles se feront arrêter, torturer, ou encore assassiner. Nous aimerions que la France donne la protection à ces personnes, non pas qu'elle les renvoie dans leur pays d'origine où leur vie sera forcément en danger. Chacun de nous a déjà été enfermé en centre de rétention pour être renvoyé de France, comme si nous étions des criminels alors que notre seule volonté est d'avoir la liberté.

Nous vous demandons alors d'intervenir à toutes les prochaines réunions que vous aurez avec les associations qui nous viennent en aide. Nous avons le soutien de ces associations dans cette demande. Nous vous signalons par ailleurs qu'une copie de cette lettre est également envoyée à Monsieur le Préfet.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à ce courrier,

En vous priant de recevoir nos salutations les plus cordiales,

Des habitants des camps de Calais.